cps n°179 5°série
jaquette p.1

LE CEMPUISIEN

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES
DE L'INSTITUTION DÉPARTEMENTALE GABRIEL PRÉVOST

Président : M. VIGNERON, 35 allée Gabriel Rabot - 93300 Aubervilliers - Siège social : 60 rue René Binet 75018 Paris

C.C.P. 1844-02 T Paris

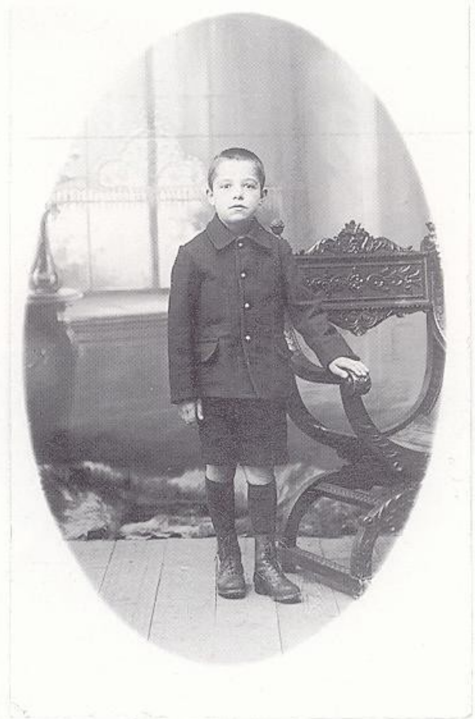
N° 179 Fév./Mai 1998



Cérémonie du Souvenir - Avril 1991

cps n°179 5°série
jaquette p.2

Elèves de l'O.P. en costume du dimanche - 1927-30





cps n°179 5°série
page 1

LE CEMPUISIEN

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES
DE L'INSTITUTION DÉPARTEMENTALE GABRIEL PRÉVOST

MV

N° 179 Février/ Mai 1998

SOMMAIRE

Le gérant
Daniel Reignier
6, rue de la petite fontaine
91430 - Vauhallan

Tél. 01.69.41.35.35

le 25 avril 1998

Les illustrations du Cempuisien

La couverture - Roger Pouliquen n'est plus.
A la cérémonie du Souvenir, le 20 avril 1991, sa dernière visite à l'O.P., on le voit en conversation avec monsieur Selliers, directeur des O.A.A.

Photos d'hier - Elèves de l'O.P. dans les années 1927..30 - On reconnait : Paul Chouanière, Louis Dauphin, Georges et Louis Grivotet, Camille Laurens, Louise et Eugène Cousin, André Leplan.

3ème de couverture - Le tombeau de Gabriel Prévost. Au-dessus, la salle de billard était, sans doute, une manifestation d'une croyance au spiritisme restant en communication avec les vivants.

- Scène de la vie cempuisienne. Au centre le Prêcheur dispense la bonne parole à ses Apôtres de l'amitié cempuisienne!

- Devant la salle des fêtes, monsieur Rombout souhaite la bienvenue aux anciens de l'O.P. (1996)

- Messieurs Rombout, Coët et Vigneron devant la salle Eugénie Vacher.(1997)

Dernière de couverture - Garden-party dans les jardin de l'O.P.

- La fanfare en 1934-35

- La dernière photo de Roger Pouliquen.

- A l'O.P. sur le terrain de foot.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Le "Carnet de notes" - 100 pages reliées de chansons et d'illustrations cempuisiennes pourra être adressé Fin août 1998 à tous les sociétaires cotisant à notre association. (cotisation 130 francs cette année)

La trésorière : Danièle Gareau - 44, avenue Henri Dunant
94350 - Villiers sur Marne

les chèques à l'ordre de : A.A.E.I.G.P.

C.C.P. 1844-02 T Paris

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

1998

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

****

Président -

Marcel Vigneron Tél : 01 48 33 32 63
35, Allée Gabriel Rabot - 93300 Aubervilliers

Présidents d'honneur -

Henriette Tacnet
Marcel Paris

Secrétaire -

Guy Hachour Tél : 01 39 68 19 52
34, Rue Gabriel Péri - 78800 Houilles

Trésorière -

Danièle Gareau Tél : 01 49 41 10 08
44, Avenue Henri Dunant - 94350 Villiers sur Marne

Commissaire aux comptes -

Mauricette Loéby Tél : 01 69 01 12 93
13, Allée Claude Debussy - 91310 Longpont

Gérant du Cempuisien -

Daniel Reignier Tél : 01 69 41 35 35
6, Rue de la petite fontaine - 91430 Vauhallan

Adjoint au Cempuisien -

Roger Grappey Tél : 01 60 23 90 81
528, Parc Foch - 77100 Meaux

Archiviste -

Emmanuel Lucas Tél : 01 48 68 18 31
4, Avenue Saint Pierre - 93150 Le Blanc Mesnil

Le courrier des Cempuisiens

- Je viens dire toute ma reconnaissance pour le Cempuisien que je viens de recevoir, avec la photo de Théo Delfeuille, mon mari. J'avais reçu une photo déjà, dans le Cempuisien mais ici il est un peu plus jeune. Peut-être un jour il y aura une photo où il sera seul, comme celles qui sont en page 2 de la couverture. Mes enfants et petits-enfants l'ont reconnu tout de suite. Mon mari parlait toujours de Cempuis et combien il y avait été heureux !

- Madame Marguerite Delfeuille -

- De Louisette et Raymond Salmon -Ci-joint un chèque de 500 francs. C'est avec joie que nous avons augmenté la somme habituelle, ceci pour participer à la parution future du Répertoire " Pour un siècle de musique et chansons ". D'autre part, je crois me rappeler un ou deux vers supplémentaires à la chanson " Jadis..." Voici ce dont nous nous rappelons :

Jadis vivait dans les buissons
Un vieux malin bonhomme
Qui chérissait petits garçons
Et leur donnait des pommes
Puis nous partions en danse
C'était toujours dimanche (ou vacances)

- De Jean Filard - ...Par le Cempuisien et les photos qu'il présente, je retrouve bon nombre de mes camarades de jadis avec lesquels j'ai partagé les jeux, les études et de temps à autre les peines. C'est le cas de Marcel Paris, mon aîné de quelques années, dont j'étais très attentif aux propos lors de son premier retour parmi nous à Mers les bains en 1934. Il évoquait ses débuts dans la vie parisienne. C'est le cas également de Roger Pouliquen d'un an mon aîné, avec qui je partageais les cours d'instruction générale avec Mr Contini et Mr Vallée.

Par ce Cempuisien, je retrouve également avec beaucoup d'émotion et de plaisir mes camarades "basses" de la fanfare de l'époque, Jean-Jacques Barbier et Daniel Reignier qui constituaient un excellent pupitre sur lequel Mr Roger faisait confiance pour interpréter "Messidor" dont Mr Ferdinand Buisson était demandeur lorsqu'il venait nous rendre visite à Cempuis. Je ne saurais oublier de complimenter Marcel Vigneron qui se dévoue corps et âme pour la survie de notre Association. Il n'est plus tout jeune non plus puisqu'il figure au réfectoire à la table qu'avec Théophile Delfeuille et moi-même contrôlions lors de l'année 1933 ....

- De Guitoger-Chaduc Huguette - ... Ci-joint chèque de 150 francs pour que vive l'Association ! Mon bon souvenir à tous et bien amicalement.

- de Debout Yves - Meilleurs voeux à notre grande famille cempuisienne, et qu'elle dure encore très longtemps ! La lecture du Cempuisien me fait passer d'agréables moments en souvenirs d'autrefois. Riche initiative pour le répertoire des chansons. Merci d'avance...

- De Vimont Jacques - Merci de vos efforts pour retrouver tous les souvenirs du temps passé à l'O.P. J'y ai passé 11 années, de 1934 à 1945 ...

- De madame Bertin Christine - 75, 77 rue St Charles - 75015 Paris. fille de notre camarade Lucien Sanceaume qui vient de nous quitter.

... C'est avec émotion et intérêt que j'ai regardé les portraits d'élèves de 1920 mais surtout j'ai apprécié le texte intitulé " Jadis " où j'ai retrouvé le ton serein et sans amertume de mon père qui nous racontait avec très peu de détails son enfance à Cempuis. C'était à la fin de sa vie, surtout, qu'il ressassait les noms du professeur de musique, monsieur Roger et du directeur de l'O.P. monsieur Contini. Un petit détail qu'il n'oubliait pas de rappeler lorsque je servais du riz : "le riz au gras que nous mangions tous les lundis !" Il gardait un souvenir inoubliable de la fanfare. Il jouait du baryton et n'a plus continué en sortant de l'O.P.,menant une vie laborieuse (48 h. de travail plutôt que 35).

A présent mon père ne viendra plus au repas de la Pentecôte, qu'il

avait déserté, d'ailleurs, depuis plusieurs années, vu son grand âge. En effet Lucien Sanceaume, né le 25 décembre 1911, est mort lundi 26 janvier 1998. Ses parents parisiens s'étant séparés, il fut placé à Cempuis à l'âge de quatre ans, jusqu'à 16 ans. Il ne reçut jamais de courrier ni de visite d'aucun de ses parents mère, père, trois soeurs aînées qu'il a retrouvés à sa sortie. Quelle enfance difficile ! Elle lui a laissé des traces d'hyper sensibilité. Malgré tout, grâce à la chaleur humaine et à la bonne éducation de l'O.P., il fut un homme d'une grande bonté, tolérant et courageux et aussi un père affectueux, transmettant, à moi et à mes deux frères aînés, les valeurs essentielles.

C'est pourquoi, en cette période difficile, j'exprime toute ma reconnaissance à cette inestimable institution. ...

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Dans la famille cempuisienne

Décès - Nous avons appris par courrier le décès de notre ami et fidèle camarade Lucien Sanceaume, survenu le 26 janvier 1998.

Lucien était arrivé à l'O.P. en 1915 et l'avait quitté en 1927, 12 années de son enfance dont il avait gardé un souvenir impérissable.

A son épouse et à ses enfants ainsi qu'à toute sa famille nous adressons nos plus sincères condoléances.

- Roger Pouliquen n'est plus.

Président de notre association de janvier 1983 à janvier 1992, il a été remarqué de tous pour sa pugnacité dans sa lutte contre l'Hôtel de Ville de Paris soupçonné de non respect du legs Prévost remis en 1880 au Préfet de la Seine.

Cempuisien toujours passionné, ses camarades le regretteront longtemps.

Il avait quitté l'O.P. en 1933.

A ses enfants et à toute sa famille nous renouvelons nos très sincères condoléances.

Prévenus par Alain Pouliquen du décès de son père survenu le 25 février à la suite d'une longue maladie, Marcel Vigneron ainsi que deux membres de notre association ont tenu à rendre, par leur présence lors des obsèques le 4 mars 1998, à Montfermeil, un dernier hommage à notre camarade.

Devant la famille et les nombreux amis réunis autour du cercueil, notre président à prononcé quelques mots d'adieu :

"Chers Annick, Joël, Yann et Alain,

Devenu président de l'association des anciens élèves de l'O.P. après Roger, je veux vous apporter le témoignage affectueux de nous tous en ces jours douloureux que vous traversez.

Vous savez, par l'exemple de votre père ce que les mots amitié et solidarité ont toujours signifié pour les Cempuisiens, entre eux et vis à vis des autres.

Roger a donné plein sens à cette affirmation en acceptant de devenir, après tant d'autres, président de notre association.

Pour moi, Roger a eu le singulier mérite, alors que la Ville de Paris démissionnait de sa responsabilité vis à vis de l'oeuvre de G. Prévost, Roger a eu le mérite de convaincre les membres de l'association qu'il était de notre devoir de refuser le fait du Prince et de poursuivre la Ville de Paris devant la justice.

Les années ont passé ! Cependant la gratitude et la reconnaissance demeurent.

A vous quatre et à vos familles vont nos sincères condoléances et la marque de nos sentiments d'amitié.

...

Dans la famille cempuisienne (suite)

Décès - Nous avons appris tardivement, le décès de Jacqueline COLLIN fille de M. Gimonet, économe à l'O.P. dans les années 40. Elle a été mariée en première noce avec notre camarade Christian Thiévant, tué lors d'un accrochage avec les Allemands, en 1944, dans les bois d'Offoy.

A son mari et à toute sa famille nous adressons nos condoléances les plus émues.

Changement d'adresse : Monsieur et madame BAZIN (Georgette Legoupil)
Place du 8 mai 1945
24170 Belvès. tél. 05.53.30.46.85

- Madame Sanceaume - Maison de retraite Stremy
66, route de la Chapelle
78470 St Rémy les Chevreuse.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Salle Eugénie VACHER
(anciennement: Salle des Fêtes).

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Retenons ce qu'affirme le dicton, savoir "Il n'est jamais trop tard pour bien faire", pour souhaiter votre indulgence et votre compréhension relativement à l'information qui motive cet article.

Il y a deux ans, à l'issue des cérémonies du Souvenir - Cour d'honneur et Caveau de Gabriel Prévost - Monsieur le directeur du Collège Marcel Callo retint notre large délégation d'anciennes et d'anciens devant une des portes d'entrée de notre vieille salle des fêtes, en bordure du parc. Un voile suspendu à un montant, à un peu plus de deux mètres du sol dissimulait manifestement une plaque. Un mouvement sec et mesuré fit voler et tomber le tissu, donnant à lire sur un petit rectangle de marbre : Salle Eugénie Vacher. Totale fut notre surprise que nous manifestâmes par quelques mots de remerciements.

L'année suivante, au moment de la Pentecôte 1997, le hasard a fait que se soient trouvés proches l'un de l'autre au moment du désormais traditionnel Vin d'Honneur, monsieur Rombout, directeur du Collège, monsieur Coët, maire de Cempuis, et votre serviteur. L'occasion était à saisir et Roger Grappey, l'un de nos photographes, prit le cliché que le Cempuisien publie.

Précisons, pour les Anciens qui ont légitimement posé la question :
- Pourquoi mademoiselle Vacher plus que d'autres, professeurs ou pas, qui ont également accompli la totalité de leur carrière professionnelle entre les murs de l'O.P. ?

Précisons donc que l'initiative en revient à monsieur Rombout et à ses collaborateurs et que nous en étions dans l'ignorance complète jusqu'au moment où la plaque fut dévoilée. Il en est de même, d'ailleurs, de tous les lieux de l'établissement qui ont, au fil des dernières années, reçu un nom de baptême sous le label général : Domaine Gabriel Prévost.

Nous sommes extrêmement sensibles à toutes ces données dont nous ne craignons pas de dire qu'elles font honneur à leurs initiateurs que rien n'obligeait à agir ainsi qu'ils ont cru devoir le faire.

De telle sorte que notre Comité, comptable du respect et de la reconnaissance que notre association doit à la mémoire de tous les éducateurs et membres du Personnel qui ont fait l'O.P. puis l'institution départemental Gabriel Prévost pendant plus d'un siècle, de telle sorte que notre Comité exprime, au nom de tous les anciens, sa gratitude et ses remerciements aux responsables de la maison et collège Marcel Callo en leur disant très sincèrement :

Pour le Domaine Gabriel Prévost, merci !
Pour la salle Eugènie Vacher, merci !

Marcel Vigneron

IL Y A DIX ANS

Il y a dix ans prenait fin la singulière histoire de l'Orphelinat J.C Prévost commencée à Cempuis un siècle plus tôt. Mais cette histoire aurait pu commencer ainsi :

... Il y a 200 ans - préludant le destin futur de quelques 3.000 enfants qui iront passer dans un petit village picard leur prime jeunesse - naquit à Cempuis J. G. Prévost de parents cultivateurs. Son instruction fut celle du village à cette époque, lire, écrire, un peu calculer. En 1810 il quitte Cempuis. A vingt ans il entre dans une maison de commerce. En 1816 il fonde un commerce de nouveautés et se marie. Sa femme meurt en 1827 après lui avoir donné cinq enfants dont quatre vécurent peu et une fille qu'il perd bientôt. En 1832, laissant son commerce confié à des employés, il part aux U. S. A. Il y acquiert une petite fortune mais la maladie l'oblige à rentrer en France. Sa santé rétablie, il reprend la direction de son commerce de Paris et voit ses affaires prospérer. Il crée des succursales dans divers quartiers. La révolution de 1848 vient détruire cette prospérité et il se voit obligé de suspendre ses paiements à plus de 400 créanciers qui, confiants en sa probité et son activité, lui accordent un concorda. Il rétablit sa situation et se libère de ses dettes en 5 ans.

En 1858, après 30 années de travail et d'efforts, ayant connu la bonne et la mauvaise fortune, il retourne à Cempuis pour réaliser le vieux projet d'une maison de retraite qu'il fait édifier de 1858 à 1863. Il y reçut 14 vieillards et sept à huit enfants. Les vieillards disparurent peu à peu et en 1871 l'établissement prit définitivement le caractère d'orphelinat. L'inauguration de la chapelle, le 17 juillet 1863, donne lieu à une cérémonie.

C'est à cette époque, 1871, qu'une correspondance fut échangée entre J.G. Prévost et Ferdinand Buisson qui lui avait demandé de recevoir à Cempuis les enfants de l'orphelinat qu'il avait fondé en décembre 1870, aux Batignolles à Paris et qui était dissous :

"22 juin 1871,

Cher monsieur Buisson,

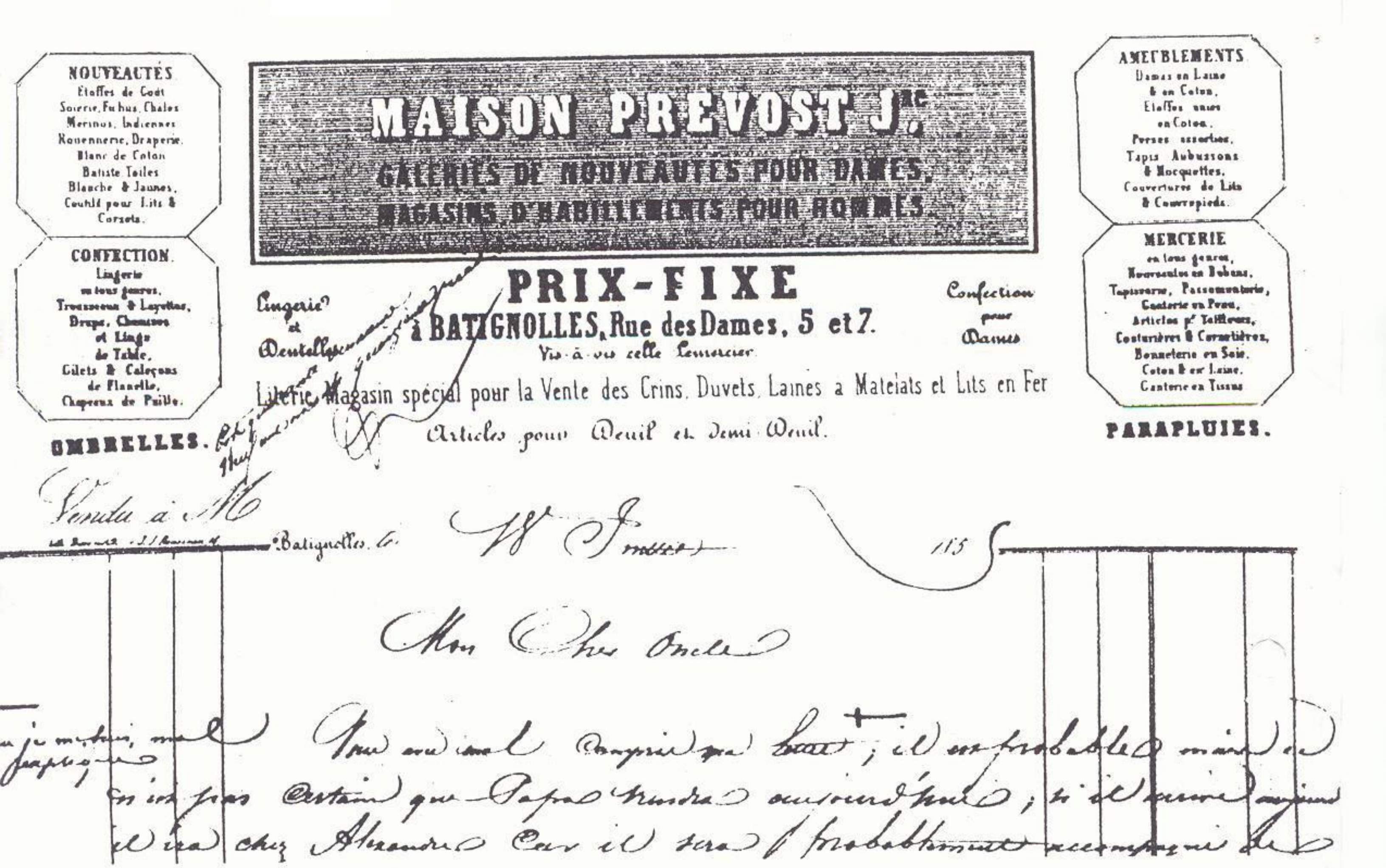
... Monsieur, votre visite à Cempuis me préoccupe. Ce projet est bien en rapport avec mes idées. Il ne suffit pas d'avoir le local; la grande affaire ce sont les moyens pour arriver à bonne fin. Si je quittais notre monde subitement, que deviendrait l'établissement? Mes neveux sont nombreux, ne partagent pas mes idées philantropiques.Cette question est grave; il faut bien la méditer afin qu'à mon décès rien ne soit changé, soit par un legs à une société anonyme pour 99 ans; qu'à mon départ pour un autre monde elle puisse s'administrer par elle-même par un testament qui nommerait un exécuteur testamentaire pour remplir mes dernières volontés en faveur de divers qui sont indiqués dans mon testament. Ces legs seront peu considérables; il restera, si les choses conservent leur valeur d'aujourd'hui, au moins 20.000 frs. de revenu, plus la totalité de la propriété de Cempuis que je ne puis pas compter comme maison de rapport...

Agréez, mon cher monsieur Buisson, mes sentiments les plus affectueux.

J.G. prévost "

En fait, à la mort de Prévost, sa succession suffit à peine à faire vivre 15 enfants. (voir Cempuisien n° 169 - mai 1995). Prévost choisit de léguer sa fortune au Département de la Seine à charge d'en faire un orphelinat dans les conditions que l'on connaît et sous l'inspiration probable de Ferdinand Buisson, son exécuteur testamentaire.

Et le 29 avril 1875 il s'éteint ayant assuré la survie de son oeuvre par son legs au Département de la Seine. Les parents du donateur ayant attaqué son legs, le Département de la Seine n'entrera en jouissance qu'en août 1880. Jusqu'à là c'était donc un établissement où sont admis des orphelins en Colonie agricole. Les classes étaient régulières en hiver seulement et dans la mesure permise par les travaux extérieurs. En été et en automne, les élèves étaient occupés à ces travaux des journées entières comme de véritables petits ouvriers dont on escomptait le travail.



NOUVEAUTÉS
Etoffes de Goût
Soierie, Fichus, Chales
Merinos, Indiennes
Rouennerie, Draperie
Blanc de Coton
Batiste Toiles
Blanche & Jaunes,
Coutil pour Lits &
Corsets.

CONFECTION.
Lingerie
en tous genres,
Trousseaux & Layettes,
Draps, Chemises
et Linge
de Table,
Gilets & Caleçons
de Flanelle,
Chapeaux de Paille.

OMBRELLES.

MAISON PREVOST J^ne
GALERIES DE NOUVEAUTÉS POUR DAMES,
MAGASINS D'HABILLEMENTS POUR HOMMES.

PRIX-FIXE
à BATIGNOLLES, Rue des Dames, 5 et 7.
Vis-à-vis celle Lemercier.

Lingerie et Dentelles

Confection pour Dames

Literie, Magasin spécial pour la Vente des Crins, Duvets, Laines a Matelats et Lits en Fer

Articles pour Deuil et demi Deuil.

AMEUBLEMENTS.
Damas en Laine
& en Coton,
Etoffes unies
en Coton,
Perses assorties,
Tapis Aubussons
& Moquettes,
Couvertures de Lits
& Couvrepieds.

MERCERIE
en tous genres,
Nouveautés en Rubans,
Tapisserie, Passementerie,
Ganterie en Peau,
Articles p^r Tailleurs,
Couturières & Corsetières,
Bonneterie en Soie,
Coton & en Laine,
Ganterie en Tissus

PARAPLUIES.

Vendu à M

Batignolles, le 18 Juillet 185

Mon Cher Oncle

Vous avez mal compris par lettre ; il est probable mais il n'est pas certain que Papa viendra aujourd'hui ; s'il arrive aujourd'hui il ira chez Alexandre car il sera probablement accompagné de

Cliché Archives de Paris.

FIG. 13. — *Facture à en-tête du magasin Prévost J^ne aux Batignolles*, Arch. Paris, D.2X^4 3.

Le testament de G. Prévost spécifiait que sa fondation serait accessible aux orphelins du Département de la Seine, filles et garçons, sans distinction de religion, mais non pas la coéducation des sexes (dont il n'avait probablement pas même l'idée), ni l'absence d'instruction religieuse. Il la donnait de son vivant, sous la forme d'un déisme dégagé de tout esprit de secte, aux deux sexes voisins dans l'établissement, mais séparés. Les deux sexes auraient donc pu continuer à vivre séparément et, avec une direction et des maîtres laïques, recevant l'instruction religieuse au dehors ou du dehors, ce qui la limitait en fait aux seuls catholiques.

C'est peut-être ce qui serait arrivé si, comme c'était possible et normal, un fonctionnaire de l'enseignement primaire avait été nommé à la direction de l'O.P. Selon toute probabilité, il aurait rempli sa fonction avec compétence et conscience, en suivant les programmes et méthodes officiels, mais sans vouloir ou pouvoir prendre l'initiative de modifier l'état de chose existant.

C'est alors que Ferdinand Buisson proposa à P.Robin, inspecteur de l'enseignement primaire à Blois, la direction et l'organisation de l'O.P. Il le visite en octobre 1880, expose ses vues dans un rapport et fut nommé le 11 décembre.

Paul Robin n'avait pas accepté le poste pour continuer le passé, même en l'améliorant, mais bien pour innover. Usant des pouvoirs et de la liberté que ses titres exceptionnels lui avaient permis de demander et d'obtenir, il appliqua sans tarder ses conceptions pédagogiques, d'un sens tout différent. C'était plus qu'une transformation, une nouvelle création. Il commença par faire abattre les 2 murs qui cloisonnaient filles et garçons aux 2 extrémités du bâtiment central. Les classes et réfectoires devinrent communs.

Dans le bulletin n° 1 que Paul Robin fonda et imprima à l'O.P., en novembre 1882, un préambule prédit :

Quand, dans peu d'années, cet établissement aura pris tout le développement que lui promet la générosité du Conseil général de la Seine, trois cents enfants y retrouveront une grande famille et bientôt il y aura dans le monde quelques milliers de personnes pour qui se sera une grande joie de savoir ce qui se passe dans le lieu où se seront écoulées leurs plus belles années. Bien d'autres encore s'intéresseront à la maison...
... En 1894 la population enfantine est passée à 200. L'héritage foncier légué en 1880 au Département de la Seine, a triplé par les constructions des bâtiments situés dans ce qui a été appelé "cour des machines" (classes, logements des instituteurs, atelier de repassage, lingerie, buanderie, infirmerie, douches, machinerie pour l'eau courante) par la construction de deux nouveaux ateliers et du grand bâtiment "nord".

L'histoire de l'Orphelinat Prévost, après la révocation de Paul Robin, en août 1894, par le Préfet de la Seine, est tellement connue du petit monde gravitant dans le milieu cempuisien, pour l'avoir lue et relue dans bulletins et brochures pour les uns, et vécue un temps par d'autres, qu'il semble être inutile, aujourd'hui, dans faire l'historique.

Simplement, l'enseignement qui était donné, restera un établissement mixte et laïque qui gardera toujours un aspect de modernité. Il accuillera 300 élèves et les méthodes de Robin, d'une certaine façon, seront encore appliquées. Il groupe des orphelins des deux sexes et leur donne tous les éléments de l'instruction primaire à laquelle s'ajoutent, à partir de douze, treize ans, des compléments d'ordre général et professionnel. Suivant leurs aptitudes certains sont dirigés vers l'apprentissage des métiers manuels : jardinage, menuiserie, mécanique, peinture, cordonnerie, d'autres peuvent apprendre la comptabilité, la couture, les travaux de lingerie. Mais ce qui est enseigné et donne des résultats remarquables, c'est le chant et la musique instrumentale.

Après la dernière guerre, l'organisation de l'O.P., assez rigoureuse, établie par Robin, fut assouplie (admission, origine, âge, durée contraignante). Vacances puis Weeck-end en famille furent autorisés. On pourrait épiloguer longtemps sur les bienfaits et les inconvénients de ces mesures. En 1945, Schumacher, ancien élève du début du siècle, écrira dans notre bulletin : "Pour nous, anciens élèves de l'O.P., y ayant vécu notre enfance à l'écart des villageois, Cempuis c'est l'O.P. et nous sommes les Cempuisiens unis par une camaraderie presque fraternelle, résultant de nos origines semblables et d'une longue vie scolaire quasi-familiale, presque sans contact avec le dehors. Nos souvenirs nous attachent au site que nous revoyons avec plaisir et émotion, mais surtout comme ambiance de notre école. Cet aspect sentimental est commun aux succssives générations de Cempuisiens".

On a pu s'apercevoir qu'au fil des ans, ces réformes apportées, diluèrent entre les nouveaux cempuisiens, le sentiment de camaraderie fraternelle et que l'attachement à la Maison ainsi que la fidélité à l'Association des Anciens s'en trouvèrent fortement compromis.

A partir de 1950, les effectifs de l'institution subirent une lente érosion pour atteindre au milieu des années 80, une centaine d'élèves, puis 52 en 1987 ! Une des causes serait peut-être l'image pitoyable que n'a jamais cessé d'être celle de l'"orphelinat", en général, auprès des parents et des travailleurs sociaux chargés du placement des enfants. En 1928, à la suite d'une inspection de la commission venue à Cempuis, un de ses membres, lors d'une séance du Conseil général de la Seine , s'exclama : "J'ai pénétré, avec la Commission, dans le réfectoire, je défie quiconque n'a jamais vu les enfants de Cempuis réunis, de ne pas être ému du spectacle qui lui est offert. Ce sont, par la couleur et la forme de leur vêtement, de petits prisonniers dans un établissement pénitentiaire.

Quelques décennies plus tard, les anciens élèves de l'O.P. apprendront à la lecture d'un livre "Je foutrai le feu à l'Orphelinat" dont l'auteur



Le dortoir sud - du bâtiment Nord-Sud - avec ses 30 lits.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

a été éducateur dans l'établissement, la dégradation de l'internat par l'immense difficulté à trouver un système qui soit adapté à une vie communautaire satisfaisante. Un système avait fait ses preuves, autrefois, dans un certain contexte, à l'O.P.; il serait aujourd'hui difficilement applicable.

Dans une réunion de la Commission de Cempuis, en avril 1985, la Présidente, conseiller de Paris, commente le rapport d'activité :

L'évolution de l'effectif des boursiers placés à l'institution Prévost depuis 1978 diminue régulièrement puisqu'il est passé de 150 environ à 100 actuellement. Plusieurs facteurs peuvent expliquer la baisse des effectifs qui a affecté tous les établissements de"l'Oeuvre de l'Internat Primaire".

- La fermeture des classes d'enseignement technique.
- Le retrait du Département de la Seine-Saint-Denis qui fournissait un contingent important de boursiers - 41 % au total - il y à encore 5 ans.
- La démission du Département du Val-de-Marne à compter du 30 juin 1985 de l'Oeuvre du l'Internat Primaire. Ces deux retraits aggravent la situation en laissant à la seule collectivité parisienne la charge de plus en plus lourde de l'institution.
- La politique familiale recommandée par l'A.S.E. qui vise à maintenir les enfants dans leur milieu familial (Rapport Bianco). .....

Actuellement 86 enfants sur 101 sont placés par des parents seuls souvent d'origine non métropolitaine. (Français = 56 dont 26 des DOM-TOM, étrangers = 45).

---

cps n°179 5°série
page 11

9. — Question QOC 87-1008 de M. Gérard LUTIER et des membres du groupe socialiste à M. le Président du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, concernant l'avenir de l'Institution Gabriel-Prévost à Cempuis (Oise).

M. LE PRÉSIDENT. — La question suivante est de M. LUTIER. Elle est relative à l'avenir de l'institution Gabriel-Prévost à Cempuis dans l'Oise.

En voici le texte :

« L'institution Gabriel-Prévost, à Cempuis (Oise), a été transférée au Département de Paris par décret du Ministère de l'Intérieur du 16 juin 1970 portant sur les internats départementaux et maisons d'enfants (œuvre de l'internat primaire et professionnel), ainsi que sa colonie de vacances de Mers-les-Bains. Ce transfert a été effectué avec les droits et obligations qui s'y rattachaient juridiquement.

Or, à cet égard, il faut préciser qu'historiquement il s'agit d'un legs accepté le 16 mai 1880 par la Préfecture de la Seine.

C'est avec les biens laissés par ce legs, et tout ce qui s'y rattachait, qu'a été développé l'orphelinat Gabriel-Prévost, en fonction d'un règlement voté par le Conseil général dans ses séances des 3 avril 1896 et 28 décembre 1898.

Un effectif quasi permanent de 250 enfants venant du Département de la Seine de l'époque a ainsi été pris en charge, orphelins et très déshérités. Plus de 2 000 enfants de 7 à 16 ans sont passés par cette structure éducative d'accès totalement gratuit, durant une cinquantaine d'années, avec comme partenaire l'Education nationale.

A partir des années 1970, la situation de l'établissement est devenue quelque peu ambiguë, par rapport à sa vocation première encadrée par les clauses du legs.

Etablissement d'éducation ou établissement rattachable à l'action sociale ? Bref, il semble que les années passant, aucune analyse objective n'ait été faite, ni même recherchée, pour veiller à l'évolution de l'institution et à sa conformité avec les objectifs premiers.

Depuis lors, on constate un déclin continu, tant sur le nombre d'orphelins accueillis que sur le contenu pédagogique de l'enseignement, un certain nombre de disciplines ayant été supprimées. La Commission administrative, dont le rôle était de surveiller l'évolution de l'établissement par rapport aux volontés du legs en particulier, n'a pas été réunie pendant quinze ans, à une exception près pour la nomination d'un nouveau directeur.

L'institution Gabriel-Prévost pose donc aujourd'hui problème : quelles sont les intentions du Département sur le devenir de l'établissement de Cempuis ? Quelle concertation a été entretenue avec l'association des anciens élèves, dont un membre est membre de droit de la Commission administrative ? Que faut-il penser des rumeurs qui ont récemment couru sur une aliénation du domaine et de l'établissement de Cempuis lui-même à l'avantage d'un Ministère ?

Quel est l'avis de M. le Président du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, sur la validité juridique d'une telle aliénation éventuelle par rapport aux clauses qui ont créé l'établissement ? »

La parole est à M. LAFAY.

M. Philippe LAFAY. — La Ville de Paris a recueilli l'héritage d'un établissement d'accueil pour les enfants de famille en difficultés : l'institution Gabriel-Prévost à Cempuis (Oise) léguée au Département de la Seine en 1871.

Il s'agit d'un établissement mixte accueillant des enfants du cours préparatoire au CM 2 et qui assure la poursuite des études des élèves dans un collège voisin de la 6ᵉ à la 3ᵉ.

Depuis les années 1960, période pendant laquelle les effectifs avoisinaient 250 élèves, l'établissement connaît une érosion régulière du nombre d'élèves, lequel est tombé à la dernière rentrée à 52.

Cette chute continue des effectifs est due à plusieurs raisons :

— tout d'abord, les orientations nouvelles prises par les services de l'Aide sociale à l'enfance, à la suite du rapport Bianco-Lamy, tendant à maintenir à tout prix les enfants dans la cellule familiale ;

— le retrait unilatéral de l'œuvre de deux départements (Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne), lesquels en étaient auparavant, et de par les textes, membres à part entière, constitue une autre raison ;

— enfin, un motif géographique propre à l'institution Gabriel-Prévost, située à 120 km de Paris, dissuade de nombreux parents d'y placer leurs enfants.

Il est inexact de dire que la Ville n'a pas suivi l'évolution de ce phénomène. Bien au contraire, elle a tenté de revitaliser l'établissement en prenant un certain nombre d'initiatives, notamment organisations de visites de travailleurs sociaux et contacts avec les présidents des conseils généraux des départements environnants. Ces tentatives se sont soldées par des échecs.

Une autre ouverture axée sur la formation professionnelle n'a pas été suivie par l'Education nationale.

Une analyse objective a d'ailleurs été faite à la demande de Mme HERMANGE, Conseiller de Paris, et présentée en septembre 1985 dans un rapport d'activité.

Quant à la Commission administrative, si elle a été convoquée moins régulièrement depuis 1978, c'est que certaines de ses compétences ont été reprises par la Commission interdépartementale de l'Internat primaire et professionnel. Il est signalé que la Commission administrative s'est réunie les 24 avril 1985 et 13 juin 1986.

La Ville de Paris, après ses tentatives infructueuses de revitalisation de l'Institution, et devant le caractère inéluctable de la diminution des effectifs, a entamé une réflexion sur son devenir.

Consciente de l'importance du problème, elle étudie les solutions qui pourraient se présenter avec le souci de ménager également le personnel actuellement en poste et d'utiliser au mieux le patrimoine immobilier qu'elle a toujours soigneusement entretenu.

C'est dans cette perspective que sont menées actuellement des recherches sur lesquelles il n'est pas encore possible de donner des précisions, en l'absence de tout projet concret.

Cela étant, et bien qu'il soit donc prématuré de parler d'aliénation éventuelle, il est toutefois utile de connaître qu'à la suite d'un changement de circonstances, et tel est bien le cas, il n'est pas impossible de modifier les conditions d'un legs.

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. LUTIER.

M. Gérard LUTIER. — Je remercie M. LAFAY de cette réponse qui, bien entendu, ne calme pas mes inquiétudes et ne pourra pas calmer les inquiétudes des gens concernés par cette institution, je dirais historique pour la Ville et l'ex-Département de la Seine.

Je souhaiterais que M. LAFAY puisse me communiquer le texte de cette réponse qui me laisse, non pas perplexe, mais rigoureusement pessimiste sur ce que je n'ose pas appeler le devenir de Cempuis, alors que l'on s'interroge sur la possibilité de ne pas donner suite à un legs qui a été fait au Département de la Seine il y a de fort nombreuses années.

J'aurai donc certainement l'occasion de revenir, pour ce qui me concerne, sur le sujet de Cempuis et je remercie par avance M. LAFAY de cette première mise au point.



Un dimanche de l'été 1933 - au réfectoire, avant la distribution du déjeuner.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

... Nous arrivons au point final: dix ans déjà - la remise du domaine de Cempuis aux "Orphelins et Apprentis d'Auteuil" par le Département de la Ville de Paris, cent ans après l'héritage du legs Prévost à M.le Préfet de la Seine.

... Avril 1875, sentant la mort venir, Gabriel Prévost fait ses adieux à ses amis : " Le rideau va baisser, adieu l'acteur ! La place est facile à remplir avec beaucoup de dévouement; sans dévouement, pas possible. "

Daniel Reignier

... Mais, Ô surprise, dans le même domaine, la même querelle lancée à l'encontre de l'enfance déshéritée allait se poursuivre par d'autres hommes qui reprenant le flambeau, perpétueront l'oeuvre de Gabriel Prévost.

VILLE DE PARIS

J. 09-00

Direction
des Affaires scolaires
de la Jeunesse et des Sports
-Direction des Services de l'Enseignement
17, bd. Morland, 75181 Cédex 04
2ème bureau
Activités Péri et Post-scolaires
1ère section

NM

PARIS, LE

Le Maire de Paris,

- Vu l'arrêté en date du 20 FEV 1978 fixant la composition de la Commission Administrative de l'Institution Gabriel Prévost à Compuis ;

- Vu la délibération du Conseil de Paris en date du 16 mai 1977 désignant les Conseillers de Paris chargés de représenter l'Assemblée au sein de cette commission ;

- Sur la proposition du Directeur des Affaires Scolaires, de la Jeunesse et des Sports,

ARRETE :

- Article 1er.- Sont nommés membres de la Commission Administrative de l'Institution Gabriel Prévost à Compuis :

- MM. Patrick de SAEVSKY
Cyrille PILIPENKO
Raymond DOHET
Bernard TIELES
- Mle Françoise DURAND
- M. Lionel JOSPIN

- Article 2.- Le Directeur des Affaires Scolaires, de la Jeunesse et des Sports est chargé de l'exécution du présent arrêté

Fait à Paris, le 20 FEVR 1978

Le Maire de Paris,

Pour le Maire de Paris
et par délégation
Le Premier adjoint
chargé des Finances,

Christian de la MALÈNE

cps n°179 5°série
page 14

La Maison Marcel Callo
des Orphelins Apprentis d'Auteuil a 10 Ans
-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

En septembre 1988, la Fondation "les Orphelins Apprentis d'Auteuil" reprend l'activité de L'Institut. G. Prévost. Trente et un agents de la Ville de Paris sont détachés auprès de la Fondation; c'est le transfert du Collège Louis Roussel de la Maison Ste Thérèse du 40 rue La Fontaine à Paris sur le Rectorat d'Amiens qui rend possible l'installation du Collège Marcel Callo.

La rentrée scolaire permet donc à 60 élèves de 6ème et de 5ème de s'installer à Cempuis. Il est à noter que 15 d'entre eux étaient déjà dans l'établissement l'année passée.

D'année en année l'effectif des jeunes évolue. L'objectif, que s'était assigné les O.A.A., est, tout en respectant l'histoire, d'installer une maison d'enfants à caractère social et un établissement scolaire. A cette fin les logements de fonction des anciens personnels de la Ville de Paris sont affectés à l'accueil de jeunes.Tout d'abord les quatre logements préfabriqués, à l'ouest de la propriétés sont transformés en 2 pavillons, la "Villa Louis Roussel" et la "Villa Gabriel David".

Puis c'est l'infirmerie qui est totalement modifiée. Deux appartements y sont aménagés : l'appartement "Daniel Brottier" puis "Dominique Savio". Entre temps, la maison du surveillant général est rénovée et garde le nom de son ancien habitant "Le Pavillon Martin". Le "Tournaire" est retoiletté partiellement avec l'"Appartement Foucault" et enfin le "Pavillon Gabriel Prévost" est baptisé ainsi en mémoire du Fondateur de l'Orphelinat Prévost.

Au total 11 pavillons, appartements ou lieux de vie sont opérationnels en 1994, pouvant accueillir 177 jeunes. Dans chaque lieu de vie, l'équipe, composée d'éducateurs et d'une maîtresse de maison, est ouvert semaine et week-end et vit dans une chaleur familiale reconstituée.

Au centre de ces 11 maisons et appartements vit un "micro village". Des noms de rues, témoins du passé, redonnent une âme historique au domaine; les couleurs sur les portes, les lampadaires réveillent un peu la brique et redonnent de la gaieté à certains esprits mélancoliques.

En 1992 la Fondation acquiert une annexe à Gaudechart où s'installent à terme 52 filles dans 4 pavillons et appartements.

En 1993 le Conseil Général de l'Oise habilite le complexe Maison-Village Marcel Callo (Cempuis-Gaudechart) comme Maison d'Enfants à Caractère social pour accueillir 240 garçons et filles de 7 à 17 ans.

Ces 10 années sont une belle aventure humaine faite de rencontres, de découvertes, d'échecs mais aussi de grandes joies.

Fêter le dixième anniversaire :

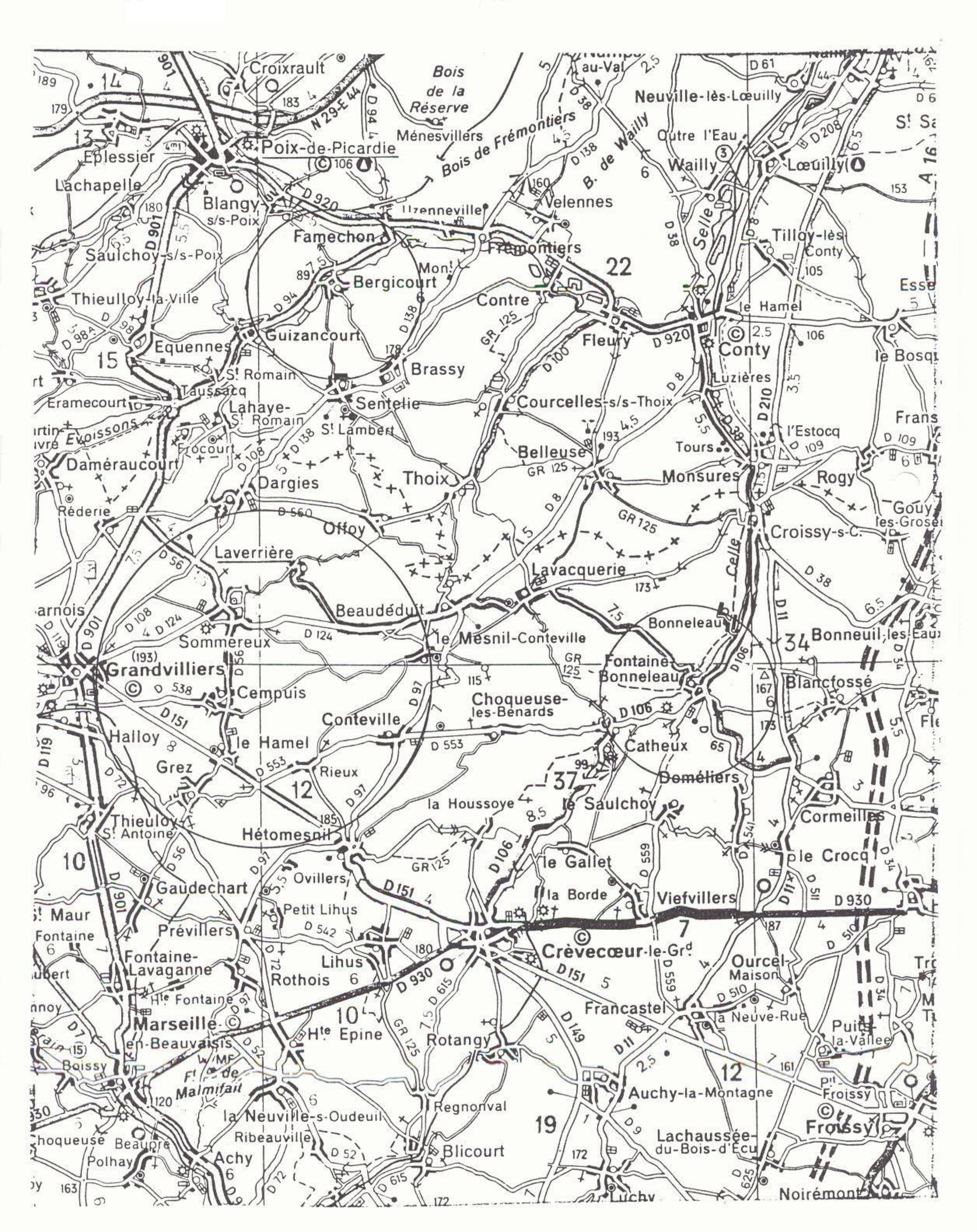
- C'est commémorer les efforts des adultes et des élèves qui ont fait la maison Marcel Callo d'aujourd'hui.
- C'est aussi se souvenir que ces 10 ans ne sont qu'un moment d'une histoire qui a commencé avant nous, avec tous les "cempuisiens" depuis Gabriel Prévost et qui continue avec nous.
- C'est donc penser le "Cempuis" de demain, la maison Marcel Callo en 2008.
- C'est aussi se souvenir que si les années se succèdent, le coeur de l'enfant qui souffre d'un amour absent est le même; il faut faire sans cesse preuve d'innovation pour soulager les douleurs de tout enfant qui souffre.

Le 10ème Anniversaire auquel tous les "Anciens" sont invités se veut être, par delà une rétrospective d'année de rénovation, d'innovations, un temps de communion à ce qui est essentiel (invisible pour les yeux) : l'Amour de l'enfant et l'Amitié, nourri par les années, des adultes autour de lui.

Thierry Rombout.

l'O.P. en 1894

O
E
CHAMPS
JARDIN
Maison du jardinier
WC
WC
NORD SUD
classes - dortoir
PARC
CAVEAU
1894
Réservoir
PUIS
POMPE
1885
GAZOMETRE
cabane
Ch. Delon
TERRE PLEIN
Corlonnerie
FERME
1881
PISCINE
INFIRMERIE
Modelage
Couture
DESSIN
LINGERIE
MACHINERIE
COUR DES MACHINES
1893
BUANDERIE
REPASSAGE
Musique Musée
LOGEMENTS 1891
1881
GYMNASE - Salle des fêtes P4
JARDIN
BATIMENT W - 1863
BATIMENT C - 1861
cerisier
COUR D'HONNEUR
IMPRIMERIE
BOULANGERIE
IMPRIMERIE
PARLOIR
Menuiserie
1887
WC
1882
WC
CHEMIN DEPARTEMENTAL DE CEMPUIS A GRANDVILLIERS
25 M.
Gde MARE



PENTECOTE 1998 - Deux belles journées, les 30 et 31 mai, à CEMPUIS !

PARIS direction CEMPUIS : A la Porte de la Chapelle prendre l'autoroute du Nord; 2 km plus loin à St-Denis, sortir direction Beauvais. Suivre la N.1 pendant 25 km. Arrivé là, 2 possibilités :
1°) prendre l'autoroute de Calais et 20 km après Beauvais prendre la sortie indiquée n° 16, direction Crèvecoeur.
2°) continuer par la N.1 : Beauvais, Marseille, etc.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Le dimanche de la Pentecôte, matinée libre, Proposition de promenade aux anciens, par un pélerinage en voiture vers Bergicourt et Fontaine-Bonneleau.

Rendez-vous et départ du centre de Sommereux à 9 h. 30

Nous prendrons la D.56 jusqu'à la D.901 qui descend sur Taussacq. En bas, à droite nous cheminerons dans la vallée de l'Evoisson. A la sortie de Guizancourt, à 1 km 250, sur la droite une allée dans une peupleraie nous mènera près d'un étang aux eaux calmes. On gare sa voiture et avec ses petits pieds on enjambe un petit pont de pierre et nous irons gaiement, par un chemin montant jusqu'au moulin de Bergicourt. On reviendra, chemin faisant dans la verdure, prendre sa voiture. Nous reprendrons le circuit par la D.94 jusqu'à Famechon, puis, à droite par la D.920 jusqu'à Conty, puis direction Crèvecoeur jusqu'à Fontaine-Bonneleau.

Là nous essayerons de retrouver la peupleraie (but d'une grande promenade jadis) qui doit se situer à la sortie de Fontaine-Bonneleau, par un sentier vers Bonneleau à gauche de la D.106.

Pour le retour, mettre le compteur à zéro, en passant par Lavacquerie, Beaudéduit, et Laverrière pour l'apéro !

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Petites anecdotes sur les grandes promenades - (Avant la guerre, dans les années 30)

Arrivés à Bergicourt, par la route de Dargies et Sentelie, en fin de matinée, sous un beau soleil d'été et après avoir dévalé la pente qui mène à la petite rivière, notre premier regard a été pour le moulin dont le barage nous servait de plongeoir. ...Quelques temps plus tard l'arrivée de la camionnette chargée du ravitaillement est accueillie avec joie. Et c'est sous les peupliers que tous en rond, le cul par terre dans l'humide gazon, affamés, attrapons dans nos mains tendues, le quignon de pain, la viande froide, la vache-qui-rit, la nonette, que sais-je encore ! Festin inoubliable sous les grands arbres qui frissonnent pour nous faire la fête ! C'est alors qu'arrive un chemineau (il en existait , à cette époque d'avant guerre qui allaient de ferme en ferme) tout recuit par le temps et qui sans doute attiré par nos voix, s'était joint à notre agape, sous l'oeil bienveillant du père Cibeau qui était arrivé avec la camionnette. Ensemble ils ont levé le verre de l'amitié ! Quant à nous,prévoyant des jours mauvais, nous avons rempli la besace du vagabond de victuailles pour plusieurs repas. Puis on s'est fouillé les poches pour lui donner des sous. Des sous qu'il a accepté bien aimablement.

Nous étions très heureux d'aider ce miséreux et avons même fini par lui conseiller la Maison de retraite de Grandvilliers où il devrait pouvoir trouver refuge. Il nous a écoutés avec un grand air dubitatif.

... Ah ! comme ils sont bons les p'tits gars d'l'O.P..

-:-:-:-:-:-

Une autre fois c'était au retour de la promenade de Fontaine-Bonneleau en août 1932. La date j'en suis sûr, j'ai un repère confirmé par le dictionnaire ! A cette époque j'avais 11 ans et les quelques 35 km parcourus de cette grande promenade qui se terminait m'avaient coupé les jambes. Nous étions revenus par Lavacquerie et Beaudéduit par une route droite et longue avec des mirages qui dansaient à l'horizon. En vue de Sommereux, je n'étais pas le seul traînard sur la route poudreuse. (Comme j'aimerais connaître aujourd'hui les 3 camarades, comme moi, attardés) Aussi, à l'entrée de Sommereux, nous décidons de prendre un raccourci, un sentier, pour rejoindre la route de Cempuis, sans passer par le village. Hâtant le pas sans pour autant rattraper les marcheurs, nous voilà franchissant la grille de la cour d'honneur, très étonnés du regard interrogateur du père Cibeau, revenu avec la camionnette dans l'après midi. Nous étions les premiers arrivés ! Ce n'est que 25 mn. plus tard qu'arrive enfin la troupe massive, avec à sa tête le surveillant Villain, la figure défaite après une longue et vaine attente dans Sommereux où les marcheurs étaient arrêtés pour se grouper - " Manque 4 hommes, mon capitaine !"

Nous avons été vertement réprimandés et ...privés du voyage que devait faire la fanfare (tous les 4 en faisions partie) le surlendemain à Cocherel, dans l'Eure. A Cocherel sur la tombe d'Aristide Briand. A sa mort,au début de l'année, le gouvernement français n'ayant pu rendre l'Hommage de la Nation au "Prix Nobel de la Paix"avait reporté la cérémonie en août, en invitant de nombreuses délégations venues de l'Europe entière. Dans le petit cimetière, en longue file, chacun a déposé un petit bouquet de fleurs, en répétant ces mots :"Pour la Paix du monde! " Punition levée: à Cocherel y sommes allés – Pour la paix du monde! – Août 1932.

D. R.

cps n°179 5°série
page 18

Paris 14 août 1863.

Monsieur et très cher collègue.

La Société spirite de Paris dont vous faites partie a entendu avec le plus vif intérêt la lecture du discours que vous avez prononcé pour l'inauguration de la chapelle de la maison de retraite que vous avez fondée à Cempuis. Ce discours est l'expression des nobles sentiments qui vous animent; il est digne de celui qui fait un si bel usage de la fortune acquise par son travail, et qui n'attend pas pour en faire profiter ses semblables que la mort la lui ait rendue inutile; car c'est de votre vivant que vous vous imposez des privations pour faire la part plus large aux malheureux.

La Société s'honore de compter parmi ses membres un spirite qui fait une aussi digne application des principes de la doctrine, et elle a décidé à l'unanimité de vous transmettre officiellement l'expression de sa vive et fraternelle sympathie pour l'œuvre d'humanité que vous avez entreprise et pour votre personne en particulier.

Le Président
Allan Kardec

Le Secrétaire
Canu (?)

Le vice Président
Alis d'Ambel

Cliché Archives de Paris.

FIG. 14. *Lettre de la Société spirite de Paris, signée d'Allan Kardec et adressée à G. Prévost*, Arch. Paris, D.2X[4] 4.

cps n°179 5°série
jaquette p.3









cps n°179 5°série
jaquette p.4

LA PAGE PHOTOS
Souvenirs des Cempuisiens





Cempuis - Pentecôte 1997 - Garden-party dans les jardins de l'O.P.



La fanfare - printemps 1935 - direction Roger



